

02 a _ Un plan de masse des constructions à édifier
[Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme] // échelle 1/500^{ème}

SDP : 16 168 m²
EMPRISE DES CONSTRUCTIONS : 8 725 m²
NOMBRE DE BOXES : 2 407

SURFACE PLEINE TERRE (perméable) : 4 250,21 m²
SURFACE SEMI-PERMEABLE
Evergreen : 1 259 m²

ARBRES A PLANTER: 24

SURFACE IMPERMEABILISE : 13 034 m²

PHOTOVOLTAÏQUE : 8 517,08 m² // 1 873,75 kWc

STATIONNEMENT : x94

Bassin de rétention 02
Surface : 236m²
Volume : 182m³
Hauteur d'eau : 1,37m
Profondeur : 1,80m
Hauteur NPHE : 34,47 NGF

Bassin de rétention 01
Surface : 1 030m²
Volume : 970m³
Hauteur d'eau : 1,52m
Profondeur : 1,80m
H. fond de bassin : 33,10NGF
H. point haut du bassin : 34,90NGF
Hauteur NPHE : 34,62NGF

